

Article

« Les puissances secondaires et l'influence des attributs relationnels : le cas du Canada et de sa politique extérieure »

Donald James Munton

Études internationales, vol. 10, n° 3, 1979, p. 471-501.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/700962ar>

DOI: 10.7202/700962ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

LES PUISSANCES SECONDAIRES ET L'INFLUENCE DES ATTRIBUTS RELATIONNELS – LE CAS DU CANADA ET DE SA POLITIQUE EXTÉRIEURE ¹

Donald James MUNTON *

ABSTRACT – Lesser Powers and the Influence of Relational Attributes – The Case of Canadian Foreign Policy Behavior

Analyses et middle or « lesser » powers, unlike those of great and small powers, have not secured a distinctive place in the international politics literature and have generally not contributed to or borrowed from contemporary theoretical developments. The present study examines the foreign policy behavior of a lesser power (Canada) with an interrelated set of hypotheses drawn from theories explaining behavior as a function of the attributes of targets and actors. The four « relational » attributes employed here are status, salience, similarity, and proximity. Quantitative measures for these relational factors and for five categories of Canadian behavior across 51 (Canada to x) dyads are developed with particular attention being paid to questions of empirical-theoretical fit. Correlational analysis reveals many of the relational attributes and indicators explain a significant amount of variation in the behavioral measures. Greater status, salience and proximity generally lead to more frequent Canadian activity. Status differences are particularly strongly related to all five types of dyadic behavior. Similarity appears a less influential factor. A further partial correlation analysis suggests that for Canada the relational attributes are interrelated with each other and with behavior in a patterned way. Greater proximity leads to increased salience, as do greater status and similarity. In turn, greater salience, status and similarity all lead to more frequent behavior of most types. These results tend to support some and refute other general hypotheses about target-actor attributes and behavior, and perhaps suggest some particular features of lesser power activity.

INTRODUCTION

Les observateurs de la politique internationale ont longtemps eu tendance à mettre l'accent sur les grandes puissances, acteurs dominants du système international. Dans une large mesure également, les explications ou les théories de la

* *Professeur au Département de science politique à l'université Dalhousie, Halifax.*

1. Le sujet de cet article est tiré d'un travail que nous avons présenté pour la première fois lors de la réunion de l'Association des études internationales, en 1973, et d'un projet commencé à l'Ohio State University, grâce à l'octroi par le Conseil des Arts d'une bourse doctorale. Cette étude a bénéficié d'un support financier provenant du Mershon Center de l'Ohio State University et du Centre for Foreign Policy Studies de Dalhousie University. Des bourses reçues du Instruction and Research Computing Center de l'Ohio State University et du Dalhousie University Computing Centre ont permis le traitement des données par ordinateur. L'auteur voudrait exprimer sa reconnaissance à Linda Brady, Charles Hermann, Warren Phillips, James Rosenau, John Sigler, Denis Stairs, Brian Tomlin, Gilbert Winham et Jonathan Wouk pour leurs commentaires sur des versions précédentes de cette étude, à M^{me} Doris Boyle pour les avoir dactylographiées et, surtout, à Ann Munton pour ses observations et son appui. Une version en langue anglaise de cette étude peut être obtenue de l'auteur, sur demande.

politique internationale qui se sont développées, portent plus – ou, du moins, portaient plus – sur le comportement de ces grandes puissances. Il est vrai que des études, qui soulignent – ou exagèrent, comme l'affirment certains – les contraintes restreignant leur exercice du pouvoir ont commencé à apparaître². Les grandes puissances continuent toutefois à dominer et leurs rapports continuent d'être la principale préoccupation de ceux qui sont en quête de solutions explicatives ou descriptives. Outre ce type d'approche, il existe une deuxième tendance dans la littérature actuelle, celle qui s'intéresse aux pays généralement petits et faibles du Tiers-Monde. L'accent y est mis sur les rapports entre États dominés plutôt que sur les rapports entre les seuls États dominants et le thème qui s'en dégage n'est pas l'interdépendance, mais bien la dépendance³. Bien qu'il existe aussi, dans ce cas, une contre-théorie à l'effet que certaines petites puissances ont l'occasion d'exercer une influence notable⁴, les promoteurs de cette opinion n'ont pas réussi à la rendre aussi convaincante que les analyses structurelles ou les théories de la dépendance qui ont été élaborées par d'autres spécialistes⁵. Brillant par leur absence des débats sur le pouvoir des grands et du pouvoir de ces derniers face à celui des petits, se trouvent des États qui se situent quelque part entre les deux.

On avait coutume d'appeler ces États « puissances moyennes », mais il appert que ce qualificatif a perdu de la faveur depuis peu⁶. Il se pourrait, cependant, qu'il soit repris, si le rang de ces puissances moyennes continue de s'élever, alors que les pays riches en pétrole et en ressources réussissent à échapper au cercle vicieux du sous-développement. Bien qu'il existe des discussions et des analyses des rôles joués par les puissances moyennes et de leur utilisation du pouvoir, ces études se situent presque totalement en dehors du champ de la littérature théorique sur la politique internationale. Elles demeurent, pour la plupart, non entravées et peu éclairées par des considérations théoriques générales. Par contre, elles n'ont pas été d'un grand apport, ni d'un grand intérêt pour ces spécialistes, dont l'esprit est absorbé par de grandes théories. Le but de notre étude est d'examiner, pour la première fois, le comportement de politique extérieure d'une « puissance secondaire » (*lesser power*) mais non petite, soit le Canada, en fonction d'un certain nombre de propositions ou d'hypothèses qui sont tirées de diverses théories sur

2. Voir, par exemple, Stanley HOFFMAN, *Gulliver's Troubles, or the Setting of American Foreign Policy*, New York, McGraw Hill, 1968.

3. Voir, par exemple, Timothy M. SHAW, « The Third World and the New International Order: Implications for Theory and Policy », travail présenté lors de la rencontre de l'Association des études internationales à St. Louis, Missouri, en 1977.

4. Voir, par exemple, Annette BAKER FOX, *The Politics of Attraction*, New York, Columbia University Press, 1977.

5. Pour un recueil utile d'études qui tentent d'affiner la théorie de la dépendance, à la fois théoriquement et empiriquement, voir James A. CAPORASO (éd.), « Dependence and Dependency in the Global System », *International Organization*, vol. 32, n° 1 (édition spéciale).

6. Ce concept ne joue un rôle central dans aucun des deux principaux recueils d'articles sur la politique étrangère canadienne publiés récemment; voir Paul PAINCHAUD, *Le Canada et le Québec sur la scène internationale*, Québec, Centre québécois de relations internationales, 1977, et Norman HILLMER et Garth STEVENSON, *Foremost Nation: Canadian Foreign Policy and a Changing World*, Toronto, McClelland and Stewart, 1977.

la conduite générale en politique internationale. Les propositions que nous mettrons à l'épreuve, proviennent plus précisément de théories où le comportement est expliqué à partir des attributs des États qui entrent en interaction⁷. La vérification empirique des hypothèses sera faite en utilisant des données sur les attributs interdyadiques, ainsi que des mesures tirées de ce qu'il est maintenant convenu d'appeler des « données événementielles » (*event data*). La période de temps considérée est celle qui va de 1957 à 1970 et qui couvre donc, non seulement l'apogée de la « Guerre Froide » (à peu près entre 1959 et 1962), mais aussi le début de l'ère de la « détente ».

La structure du travail se présente comme suit : premièrement, nous identifierons quatre groupes de propositions théoriques ayant trait au statut, à la prééminence, à la similitude et à la proximité. Puis nous présenterons les procédés de collecte et de mesure des données utilisées à la fois pour les attributs dyadiques et les données événementielles de politique étrangère, et ce, en prêtant une attention particulière à la nature des deux ensembles de mesures. Nous analyserons ensuite les relations empiriques entre les attributs et le comportement du Canada, à travers cinquante et une (51) dyades, en utilisant des techniques de corrélation simple et multiple. Enfin, nous ferons l'analyse des résultats dans la double optique d'une meilleure compréhension de la politique étrangère canadienne et de la construction de théories de politique internationale sur ce que nous appelons ici les « puissances inférieures ».

I – PROPOSITIONS CONCERNANT LES ATTRIBUTS RELATIONNELS

Il n'y a pas, généralement parlant, manque d'hypothèses sur le comportement international. Il n'y a pas, plus particulièrement non plus, de pénurie de propositions reliant le comportement international à diverses caractéristiques des États concernés par ce comportement. Les propositions qui sont formulées à partir de cette relation, peuvent être regroupées sous le terme de « modèle relationnel », terme qui a déjà été utilisé par l'auteur lui-même⁸. Les hypothèses de ce modèle ont toutes, et ce dans leur forme la plus simplifiée, un rapport avec cette affirmation peu compliquée : un État, ou toute structure, se comporte différemment

7. Pour une analyse des approches théoriques qui ont été le plus souvent examinées ou utilisées par les spécialistes des relations internationales canadiennes qui appartiennent à la tendance scientifique, voir Arpad ABONYI, Ivan J. SYLVAIN et Brian W. TOMLIN, « L'état des études internationales au Canada : un survol de la recherche scientifique », *Études internationales*, vol. 9, n° 3, 1978, pp. 337-360.

8. Les facteurs « relationnels » sont un des trois types généraux les plus répandus d'influences externes affectant la politique extérieure, comme l'affirme l'auteur même de cet article dans « External Influences on Canadian Foreign Policy : Developing and Testing Three Theoretical Models », thèse de doctorat, Columbus, Ohio State University, 1973. Les deux autres types sont le type « systémique », qui inclut tout ce qui conditionne le système international à long terme et le type « situationnel », comprenant les comportements à court terme des autres États. On trouve une discussion de ce dernier type d'influence externe dans Donald James MUNTON, « Stimulus-Response and Continuity in Canadian Foreign Policy During Cold War and Detente », dans B. TOMLIN (éd.), *Canada's Foreign Policy: Analysis and Trends*, Toronto, Methuen, 1978, pp. 2-25.

avec des États qui ont des attributs différents des siens⁹. En somme, le comportement d'un État varie selon les caractéristiques des États avec lesquels il entre en contact. Ceci est en soi une observation de sens commun. Mais on peut chercher à apporter plus de précision, non seulement sur les types d'attributs et de comportements, mais aussi sur les liens qui se créent entre eux. On rencontre alors la difficulté qui provient de l'absence de consensus sur la nature de ces liens quand ils sont examinés de plus près. Les solutions avancées par différents auteurs se distinguent par la priorité qu'elles accordent à certains facteurs et par la façon dont le comportement qui y correspond est modifié.

Nous avons identifié ici quatre ensembles de propositions qui entrent dans la composition de notre modèle relationnel. Nous les avons intitulés assez vaguement : la *statut*, la *proéminence*, la *similitude* et la *proximité*. Chacun fait référence à un domaine particulier de la théorie traditionnelle et contemporaine ou des dernières recherches utilisant des méthodes quantitatives. On a, en fait, accordé beaucoup d'importance dans le passé à ces groupes de propositions. Ils sont continuellement cités dans l'abondante littérature théorique et empirique accumulée jusqu'à ce jour. Parmi les écrits contemporains, nous trouvons les théories du pouvoir de Hans Morgenthau et de A. F. K. Organski, les théories sur le statut de nature sociologique de Johan Galtung, la théorie sur la distance de Quincy Wright, celle de Rudolph Rummel à caractère mathématique sur la théorie des champs (*field theory*), les notions de proximité géographique formulées par des auteurs comme

9. Le modèle relationnel se présente donc dans un sens comme l'inverse du modèle des attributs nationaux, lequel affirme que ce sont les attributs d'un État qui rendent compte de sa politique extérieure. Voir, entre autres, R. J. RUMMEL, « The Relationship Between National Attributes and Foreign Conflict », dans J. D. SINGER (éd.), *Quantitative International Politics*, New York, Free Press, 1968, pp. 187-219 ; et S. A. SALMORE et C. F. HERMANN, « The Effect of Size, Development and Accountability on Foreign Policy », *Peace Research Society Papers* n° 14, 1970, pp. 15-30.
10. Les références correspondantes sont : H. J. MORGENTHAU, *Politics Among Nations*, New York, Knopf, 1967 ; A. F. K. ORGANSKI, *World Politics*, New York, Knopf, 1968 ; JOHAN GALTUNG, « A Structural Theory of Agression », *Journal of Peace Research*, n° 2, 1964, pp. 95-119, and « Rank and Social Integration : A Multi-Dimensional Approach », dans J. BERGER, M. ZELDITCH et B. ANDERSON (éds), *Social Theory in Progress*, New York, Houghton-Mifflin, 1966, pp. 145-198 ; Q. WRIGHT, *A Study of War*, Chicago, University of Chicago Press, 1964 (édition abrégée) ; R. J. RUMMEL, « A Status-Field Theory of International Relations », University of Hawaii, DON Research Report n° 50, 1971 ; F. L. SCHUMAN, *International Politics*, New York, McGraw Hill, 1941 (deuxième édition) ; et K. W. DEUTSCH, *Political Community and the North Atlantic Area*, Princeton, Princeton University Press, 1957, et « Communication Theory and Political Integration », dans P. E. JACOB et J. V. TOSCANO (éds), *The Integration of Political Communities*, Philadelphia, Lippincott, 1964, pp. 46-74.
11. Le projet CADIC met lui aussi beaucoup l'accent sur ce que nous appelons ici les facteurs « relationnels » ; voir Albert LEGAULT, Janice STEIN, John SIGLER et Blema STEINBERG, « L'analyse comparative des conflits interétatiques dyadiques (CADIC) », *Études internationales*, vol. 4, n° 4, 1973, pp. 480-501.
12. Parmi les travaux de recherche dans les autres sciences sociales, nous pourrions souligner ceux de Kurt Lewin en psychologie sur la théorie du champ (à qui Rummel a emprunté des idées), plusieurs des études de Moreno et de ses collaborateurs sur les communautés et les petits groupes, la théorie du commerce international de Heckscher-Olin en économie et une grande partie de la littérature sur la théorie des jeux.

Frederick Schuman, les théories de l'intégration fondée sur les communications de Karl Deutsch¹⁰ et autres¹¹. Dans diverses disciplines des sciences sociales¹² on trouve aussi des hypothèses et des théories qui partagent la même conviction que le modèle relationnel. Ces propositions couvrent donc un vaste champ de réflexion. Elles ne recouvrent cependant pas un grand éventail de facteurs affectant la conduite entre les États. Elles se concentrent sur un certain type de variable externe. Elles ne tiennent pas compte des facteurs internes qui influencent la formulation des décisions politiques. Elles ne retiennent pas non plus ces autres types de variables externes, comme l'État changeant du système international ou, plus généralement, la nature des interactions entre les États dans le sens d'actions-réactions.

Étant donné que les explications qui partent des attributs relationnels ou dyadiques rejoignent, pour une large part, notre façon d'envisager l'analyse des relations internationales, nous ne sommes pas surpris de voir qu'elles constituent aussi un des thèmes sous-jacents les plus importants des écrits ou recherches sur la politique extérieure canadienne. Les analyses de la politique extérieure canadienne ont même plutôt beaucoup insisté sur diverses influences relationnelles. Dans une des premières études systémiques sur le sujet, son auteur faisait remarquer que « l'attitude adoptée par le Canada est fonction, soit de sa proximité avec les États-Unis, soit de ses liens avec la Grande-Bretagne ou de son commerce international...¹³ ». Dans son étude de la période précédant 1914, publiée pour la première fois en 1942, l'éminent historien des relations extérieures canadiennes, G. P. de T. Glazebrook, semble faire écho à cette vision des choses.

La politique extérieure du Canada dépendait principalement de trois facteurs : la position géographique, les intérêts commerciaux et le lien impérial ; chacun de ces facteurs peut agir isolément, mais on peut aussi les combiner entre eux de toutes les manières possibles¹⁴.

Un discours de Lester B. Pearson révèle un point de vue assez parallèle à ces deux derniers ; ce discours date de 1948, soit juste avant son accession au poste de ministre des Affaires extérieures. M. Pearson notait alors l'importance de ce qu'il appelait les « facteurs domestiques » et il affirmait par ailleurs que :

...notre dépendance envers le commerce étranger, notre relation physique et économique avec les États-Unis, notre association historique avec la Grande-Bretagne et un « commonwealth » de nations – voilà les facteurs qui influencent, et déterminent aussi, les décisions que doit prendre le gouvernement canadien, quand des problèmes isolés apparaissent et requièrent une action¹⁵.

13. R. A. MacKAY et E. B. ROGERS, *Canada Looks Abroad*, Toronto, Canadian Institute of International Affairs, 1938, p. 251.

14. G. P. GLAZEBROOK, *A History of Canadian External Relations*, Toronto, McLelland and Stewart, 1966, p. 214.

15. L. B. PEARSON, *Words and Occasions*, Toronto, University of Toronto Press, 1970, p. 68.

Bien que les publications plus récentes se montrent plus prudentes dans les explications qu'elles avancent et bien que des attributs nouveaux et différents y soient identifiés, les types de facteurs qui y sont implicitement mentionnés sont essentiellement des attributs relationnels. Comme l'a souligné un auteur,

Peu de pays sont autant conditionnés que le Canada par leurs relations internationales. Celui-ci est particulièrement dépendant du commerce extérieur, il occupe une région géopolitique non naturelle du continent nord-américain, il est complètement coincé entre les grands protagonistes de la Guerre Froide et exposé de façon inquiétante aux radiations sociales et économiques des États-Unis¹⁶.

Les notions du modèle relationnel sont en fait au centre d'un des principaux débats publics contemporains sur la politique extérieure canadienne, celui qui oppose les tenants de la « diplomatie tranquille » à ceux de l'« approche indépendante¹⁷ ».

La thèse que l'on peut appeler « libérale » est soutenue par ceux qui, à des degrés divers, appuient les objectifs et activités qui étaient poursuivis par le Canada au cours des années cinquante et soixante¹⁸. Ses partisans se sont attachés à des symboles dominants de cette période – en particulier, la « relation spéciale » avec les États-Unis, la position de ce pays comme leader des démocraties occidentales et l'utilisation de l'OTAN comme moyen de se défendre contre le communisme. Les « libéraux » prétendent que le Canada exerce le mieux son influence sur les affaires internationales par un appui public général à la position américaine et à l'alliance atlantique, accompagné d'efforts diplomatiques « tranquilles » dans la poursuite de buts bien précis. À l'opposé, ceux qui adhèrent à ce que nous pourrions appeler la « position radicale » critiquent la ligne politique adoptée récemment et ne croient pas autant en la validité de ces symboles¹⁹. Ils sont moins préoccupés par la menace communiste, moins convaincus de la valeur de l'OTAN, et plus critiques de la supposée bienveillance et du leadership moral des États-Unis. Ces arguments adverses sont parfois d'une subtilité et d'une complexité encore plus grandes et sont parfois même moins explicites que ne le suppose la dichotomie présentée ci-dessus. Bien qu'il soit impossible de faire une description complète et détaillée de ces deux attitudes, il est intéressant de noter que chacune est en partie fondée et tend à appuyer un groupe différent de facteurs relationnels.

16. R. DUFFY, « Canada's Foreign Policy in Transition », *International Journal*, n° 14, 1959, p. 296.

17. S. CLARKSON, *An Independent Foreign Policy for Canada?*, Toronto, McClelland and Stewart, 1968.

18. Voir, entre autres, P. V. LYON, *The Policy Question*, Toronto, McClelland and Stewart, 1963 ; J. HOLMES, *The Better Part of Valour*, Toronto, McClelland and Stewart, 1970 ; et P. C. DOBELL, *Canada's Search for New Roles*, London, Oxford University Press, 1972.

19. Voir, entre autres, J. WARNOCK, *Partner to Behemoth*, Toronto, New Press, 1970 ; et P. RESNICK, « Canadian Defense Policy and the American Empire », dans I. LUMSDEN (éd.), *Close the 49th Parallel*, Toronto, University of Toronto Press, 1971.

Les défenseurs de l'orientation libérale expliquent – et justifient – la « relation spéciale », par le statut de puissance moyenne du Canada, son voisinage des États-Unis, les similitudes dans leurs structures économiques, sociales et culturelles et le flux considérable de transactions de biens et de personnes à travers la frontière commune. Ceux qui appuient la position « radicale » expliquent et attaquent la notion de « relation spéciale » parce qu'elle entraîne un statut d'infériorité pour le Canada par rapport au colosse américain ; ils s'en prennent également aux liens qui résultent de l'identité des économies essentiellement capitalistes des deux pays, à la dépendance du capital canadien envers le capital américain qui en découle, à l'existence des multinationales américaines et des marchés américains comme débouché pour les matières premières canadiennes. Ces attitudes sont toutes deux fondées sur les attributs relationnels primaires – soit le statut, la prééminence, la similitude et la proximité – que nous avons identifiés ci-haut. Mais chacune leur donne un caractère différent et les aborde à partir d'une toute autre échelle de valeur.

En somme, on peut affirmer en toute confiance que des attributs dirigés vers des cibles externes, ou facteurs relationnels, comptent beaucoup pour des États qui, comme le Canada, ne sont ni de grandes ni de petites puissances. On en vient dès lors à se demander à quels facteurs, parmi un nombre potentiellement et théoriquement élevé, on doit prêter la plus grande attention. Afin de répondre à cette question, nous avons choisi de consulter la littérature existante sur la politique internationale, bien que ceci ne soit ni la seule, ni la meilleure façon de procéder. Malgré l'impossibilité de passer en revue toute cette matière²⁰, nous allons cependant procéder à un bref examen de chacun des quatre facteurs, le statut, la prééminence, la similitude et la proximité, en nous attachant à voir leur pertinence dans le cas canadien.

II – LES PROPOSITIONS CONCERNANT LE STATUT

La théorie sur le statut énonce que la position ou le rang d'un individu ou d'un pays à l'intérieur d'un groupe stratifié explique son comportement à l'égard des autres membres du groupe. Par stratifié, nous entendons habituellement qu'il existe une certaine hiérarchie dans le groupe et que la position au sein de la hiérarchie est déterminée par un caractère qui est, soit déjà acquis comme la richesse ou alors assigné, comme le prestige, ou même par les deux caractères à la fois. D'une façon générale, la théorie sur le statut a donné naissance à une variété de propositions plus spécifiques. Les plus répandues sont sans doute celles qui énoncent que plus le statut total combiné ou le rang d'un couple de nations est élevé, plus intense sera l'interaction entre elles et plus cette interaction sera de nature coopérative. Ces propositions ne sont pas sensées s'appliquer dans le cas canadien, pour plusieurs raisons. D'abord et avant tout, on ne voit pas clairement

20. Nous passons en revue de façon plus complète cette littérature dans un prochain article complémentaire à celui-ci, « Relational Model Explanations of Foreign Policy Behavior » (à paraître).

comment les propositions contenues dans ces études sur le statut, et qui portent sur le phénomène de la « grande puissance » ou qui décrivent le rapport entre petite et grande puissance, pourraient s'appliquer à la puissance secondaire qu'est le Canada ; on se demande si elles peuvent même, tout simplement, s'appliquer dans ce cas. Ensuite, les comportements qui y sont explicités ont tendance à représenter des flux de transactions, tels que du commerce et des échanges d'étudiants²¹. Il n'est pas certain que ces propositions puissent donc s'appliquer de la même façon ou aussi utilement pour expliquer des événements de politique extérieure.

Il est hors de doute, cependant, que les chercheurs et les praticiens de la politique étrangère canadienne se soient intéressés au concept du statut, au point qu'on a même l'impression qu'ils en ont fait, à certains moments, l'objet de leurs principales préoccupations. « L'histoire de la politique extérieure canadienne était, avant 1939, considérablement préoccupée par des problèmes de statut », nous dit un historien²². Alors que la Seconde Guerre mondiale tirait à sa fin, un autre spécialiste affirmait que

sous l'impact de la guerre, le Canada a troqué son ancien statut contre une stature nouvelle... Dès lors, le Canada doit faire figure de Puissance Moyenne dans la politique mondiale²³.

Et alors que s'achevait le premier quart de siècle d'après-guerre, un autre observateur notait que :

Les grandes nations qui s'étaient trouvées affaiblies durant la Seconde Guerre mondiale avaient recouvré leur pouvoir et leur raison d'être, telles la France, l'Allemagne, le Japon et la Chine. De nouvelles nations dont le poids régional était considérable, avaient acquis la confiance en elles nécessaire pour poursuivre leurs intérêts nationaux... En termes relatifs, le Canada se retrouvait maintenant dans une catégorie différente²⁴.

Du premier jusqu'au plus récent, les premiers ministres canadiens n'ont pas moins paru conscients de la position internationale du pays. Dans sa présentation de la « politique nationale » de protection tarifaire pour les industries naissantes, au Parlement, en 1878, Sir John A. Macdonald soutint la thèse selon laquelle certaines considérations

21. Voir, entre autres, R. J. RUMMEL, « U.S. Foreign Relations : Conflict, Cooperation, and Attribute Distances », dans B. RUSSETT (éd.), *Peace, War and Numbers*, Beverly Hills, Sage, 1972.

22. R. A. SPENCER, *Canada in World Affairs, 1946-1949*, Toronto, Oxford University, 1959, p. 2. Spencer semble faire ici plus allusion à l'aspect légal (donc, au fondement ou au prérequis du statut dit assigné) qu'aux conditions socio-économiques et politiques qui sous-tendent le statut dit acquis.

23. Lionel GELBER, cité par P. C. DOBELL, *op. cit.*, p. 2.

24. *Ibid.*, p. 3.

s'élèvent au-dessus de la pure accumulation de richesse, de la simple question du commerce et de l'avantage ; il y a le prestige, le statut national, la volonté nationale et aucune grande nation ne s'est construite à partir d'une politique de libre échange²⁵.

Portant son attention sur le même concept, mais sans le traiter identiquement, le premier ministre Trudeau déclarait à des reporters, durant le vol de retour de son voyage en Union soviétique en 1971, qu'il était

un peu surpris du ton employé par les dirigeants soviétiques en disant qu'ils étaient prêts à nous considérer comme une grande puissance dans leurs rapports avec nous... Je leur disais continuellement non, nous sommes une puissance modeste ; nous n'allons pas essayer de prétendre que nous voulons traiter avec vous comme si nous étions une puissance majeure.

Ainsi donc, il est évident que l'on a presque toujours considéré le statut comme un aspect important de la politique extérieure canadienne. Mais on oublie de spécifier comment il affecte cette politique ; en d'autres termes, de quelle manière le statut relatif du Canada par rapport à d'autres pays est relié aux actions que le Canada entreprend à leur endroit. Puisque la plus grande partie de la littérature canadienne traite des grandes puissances, on pourrait conclure que le Canada entre plus en contact avec des pays à statut élevé qu'avec des pays à faible statut. Une autre proposition que nous pouvons déduire de la thèse de la « diplomatie tranquille » énoncée plus tôt est que le statut de puissance moyenne du Canada favorise une attitude plus coopérative à l'endroit des États-Unis et des autres puissances occidentales, dans le but de maximiser son influence. Mais certains observateurs ont, par ailleurs, insisté sur la coopération traditionnelle du Canada avec le Tiers-Monde, venant de ce qu'il est une puissance moyenne sans histoire coloniale et qu'il entretient des relations amicales et utiles avec des grandes puissances. Il va sans dire que cette dernière proposition contredit en partie les arguments de la théorie du statut. Nous ne tenterons pas ici de réconcilier des arguments adverses, ni dans la discussion qui précède, ni dans celles des autres attributs relationnels. Nous faisons cet examen critique afin de mettre à jour la variété des propositions existantes et non pour prendre parti pour certaines d'entre elles.

III — LES PROPOSITIONS CONCERNANT LA PROÉMINENCE

La proéminence signifie normalement que quelque chose est, dans une certaine mesure, saillant, visible ou remarquable. Tel qu'il est appliqué ici — à la politique étrangère d'un État —, le concept fait référence à la proéminence des autres États dans la quantité d'échanges ou de transactions que l'on accomplit avec eux. Quelle est la relation entre la proéminence d'un autre État et le comportement adopté envers lui ? Il existe au moins quatre théories, dont la

25. Cité par B. MACDONALD, « The Issue That Will Not Die », *Behind the Headlines*, vol. 25, n° 4, 1967, p. 1.

rigueur formelle varie, et qui prédisent ou supposent que plus la prééminence est grande, ou plus le nombre de transactions est élevé, plus la coopération sera forte. Ces explications ou propositions soutiennent essentiellement que des échanges fréquents accroissent la compréhension et réduisent l'ethnocentrisme²⁶, qu'ils conduisent à une plus grande amitié et à une similitude dans les comportements²⁷, et qu'ils accroissent le coût à la fois réel et perçu d'un conflit²⁸. Enfin, on dit que si la relation est asymétrique (comme celle des États-Unis et du Canada), cela entraîne une dépendance et une tendance à accepter tout bonnement la vision du plus puissant²⁹. D'autre part, certains raisonnements prétendent qu'un niveau élevé d'échange conduit plutôt à un renforcement des sentiments nationaux³⁰, qu'il accroît les possibilités de différends et, dans le cas asymétrique, qu'il peut provoquer de l'irritation chez celui qui se sent vulnérable.

Cette vision dualiste se reflète aussi bien dans la réflexion au sujet de la politique extérieure canadienne. Comme on l'a vu plus tôt, les défenseurs de la diplomatie tranquille ont tendance à expliquer l'alliance et la coopération intense entre les deux pays par le niveau exceptionnel du flux des transactions à travers la frontière commune. Lester Pearson a observé à maintes reprises que :

...nos rapports deviennent plus intenses à mesure que nous reconnaissons que nos destinées, économiques et politiques, sont indissociables dans l'hémisphère occidental... Cette intimité dans nos contacts, et, je l'espère, notre maturité grandissante, sont accompagnées d'une compréhension mutuelle et d'une amitié fondamentale³¹.

Cependant, il existe encore une interprétation divergente qui met l'accent, cette fois, sur les problèmes causés par une pénétration américaine prononcée dans les domaines économique et culturel. Même si elle a récemment gagné en popularité³², cette thèse est encore supplantée par celle de la coopération. M. Pearson lui-même y avait toutefois fait allusion publiquement, avant que l'après-guerre n'ait fait subir une poussée significative à la pénétration américaine. En 1941, il dit :

On entend souvent des rumeurs alarmistes à l'effet que les États-Unis sont en train de prendre possession des matières premières, des ressources et des industries

26. Par exemple, R. NAROLL, « Deterrence in History », dans D. G. PRUITT et R. C. SNYDER (éds), *Theory and Research on the Causes of War*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1969, pp. 150-164.

27. Par exemple, DEUTSCH, *op. cit.*, 1964.

28. Par exemple, J. NYE, *Peace in Parts: Integration and Conflict in Regional Organization*, Boston, Little, Brown, 1971.

29. Par exemple, D. G. PRUITT et R. C. SNYDER (éds), *Theory and Research on the Causes of War*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1969.

30. Naomi BLACK, « Absorptive Systems are Impossible », dans A. AXLINE *et al.*, *Continental Community?*, Toronto, McClelland and Stewart, 1975, pp. 92-108.

31. PEARSON, *op. cit.*, p. 106.

32. Voir, entre autres, CLARKSON, *op. cit.*; WARNOCK, *op. cit.*; RESNICK, *op. cit.*

manufacturières de notre pays, à tel point que dans quelques décennies, l'économie canadienne serait complètement américanisée³³.

La ré-évaluation semi-officielle des relations canado-américaines entreprise par le gouvernement Trudeau reconnaissait sincèrement qu'un accroissement de l'interdépendance signifiait que les relations allaient devenir plus, et non moins, ardues. « Alors que s'accroissent les interactions », y est-il noté, « les conflits d'intérêt et les divergences de vues sont condamnés à augmenter³⁴. »

IV – LES PROPOSITIONS CONCERNANT LA SIMILITUDE

Nous pouvons dire par intuition que les similitudes sociales et politiques devraient normalement contribuer à la coopération, restreindre au minimum l'éventualité des conflits et, au pire, réduire le niveau de violence employé. Premièrement, plus deux groupes se ressemblent dans leurs orientations et leurs valeurs, le moins souvent des conflits d'intérêt sont à même d'apparaître entre eux. Quand cela se produit, leurs points communs leur permettront de promouvoir un règlement pacifique. Deuxièmement, on perçoit généralement des groupes identiques comme amis ou, du moins, est-on moins porté à les qualifier d'ennemis³⁵ ; il est donc plus difficile de justifier un comportement agressif de leur part.

On a souvent prêté attention aux ressemblances socio-politiques entre le Canada et d'autres pays dans des explications et des justifications de la politique canadienne. Un des thèmes courants d'avant-guerre était le poids de la tradition britannique dans la politique et la société canadienne et son influence sur les relations canado-britanniques. Cette idée apparaît encore, bien que moins souvent maintenant, dans les discussions sur les relations avec le Commonwealth, en général. Les ressemblances qui unissent les démocraties occidentales et leurs différences communes avec l'Union soviétique constituent la première justification de l'adhésion et de l'appui accordé par le Canada à l'OTAN à la fin des années quarante. Un thème encore plus actuel a trait au degré élevé et apparemment croissant d'homogénéité entre les sociétés et cultures canadiennes et américaines. L'ancien diplomate John Holmes, entre autres, observait que :

Étant donné la nature similaire des sociétés canadiennes et américaines et les influences culturelles transnationales, il est peu probable que nous rencontrions une situation où nos gouvernements seraient entièrement opposés sur un sujet important de politique extérieure³⁶.

33. PEARSON, *op. cit.*, p. 27.

34. Ministère des Affaires extérieures, « Canada-U.S. Relations : Options for the Future », *International Perspectives*, automne 1972, p. 2.

35. Voir, entre autres, P. E. JACOB et H. TEUNE, « The Integrative Process : Guidelines for Analysis of the Bases of Political Community », dans P. JACOB et J. TOSCANO (éds), *The Integration of Political Communities*, Philadelphia, Lippincott, 1964.

36. HOLMES, *op. cit.*, p. 10.

K. J. Holsti est d'accord avec cette position et il affirme que :

L'explication la plus satisfaisante du manque relatif de conflit entre les deux pays est la compatibilité ou la similitude de leurs intérêts. Les fonctionnaires de Washington et d'Ottawa ont tendance à voir le monde extérieur de la même façon...³⁷

Bien qu'ils se montrent aussi convaincus de l'influence américaine, d'autres analystes refusent d'accorder la même sympathie aux implications de la ressemblance. L'un d'eux, le philosophe George Grant, affirme que l'américanisation de la société canadienne est à toute fin complétée et qu'un revirement de son attitude sur la scène internationale est virtuellement impossible :

...Les Canadiens sont en grande majorité un produit de la civilisation occidentale et leurs vies sont entièrement circonscrites par les formes et les idées que sous-tend cette construction. L'entreprise de la civilisation occidentale trouve aujourd'hui son aboutissement dans l'empire américain. C'est en ce sens que nos vies s'imbriquent dans la rencontre de cet empire avec le reste du monde et dans les mouvements de guerre qui constituent les limites de cette rencontre. Ce que l'on fait au Viêt-nam, c'est l'empire anglophone qui le fait et au nom de la démocratie libérale³⁸.

De telles observations ainsi que l'intuition suggèrent donc l'existence d'un lien important entre la similitude et le comportement de politique extérieure. Néanmoins, il faudrait plus qu'un esprit mal tourné pour remettre en question ces notions, du moins partiellement. Bien que certaines similitudes dans leurs systèmes politiques puissent pousser le Canada et, disons son partenaire au sein de l'OTAN, l'Allemagne de l'Ouest à adopter une même attitude générale vis-à-vis de l'Union soviétique, on ne sait pas très bien jusqu'à quel point ces caractéristiques identiques affectent la relation quotidienne du Canada avec le gouvernement ouest-allemand. Tandis que l'on possède la certitude que les fonctionnaires canadiens et américains voient le « monde extérieur » de la même façon³⁹ et qu'ils coopèrent beaucoup entre eux à partir de là, on ne peut affirmer, comme l'a dit Holsti, qu'ils voient toujours les problèmes *bilatéraux* du même œil⁴⁰.

37. K. J. HOLSTI, « Canada and the United States », dans K. WALTZ et S. SPIEDEL (éds), *Conflict in World Politics*, Cambridge, Winthrop, 1971, p. 389.

38. G. GRANT, *Technology and Empire*, Toronto, House of Anansi, 1969, pp. 64-65.

39. Néanmoins, il existe maintenant et il en a été ainsi depuis le commencement de la Guerre Froide, des différences marquantes dans la perception que se font les bureaucrates canadiens et américains, de l'Union soviétique et de la nature du conflit Est-Ouest ; voir Don PAGE et Donald James MUNTON, « Canadian Images of the Cold War, 1946-47 », *International Journal*, vol. 32, n° 3, 1977, pp. 577-604.

40. Pour deux discussions des différences bilatérales canado-américaines dans les années soixante-dix, dont l'orientation est quelque peu différente, voir Dale C. THOMSON, « Les relations canado-américaines : coexistence ou intégration », *Politique étrangère*, vol. 37, n° 2, 1972, pp. 163-184, et S. F. MOLOCHKOV, « Canadian Foreign Policy in the Seventies : The Third Option » (titre traduit du russe), *Moscow SSHA : Ekonomika, Politika, Ideologiya*, n° 3, 1979, pp. 7-19.

Les similitudes ont alors peut-être plus d'effet sur les orientations générales que sur des actions bien précises, et un plus grand impact sur les affaires multilatérales que sur les affaires bilatérales. L'analyse empirique menée dans cette étude devrait rendre plus aisée la réponse à ces questions. En particulier, elle permettra de déterminer à quel point la coopération et le conflit sont, pour une puissance inférieure comme le Canada, le résultat de différences de statut ou de similitudes socio-politiques.

V – LES PROPOSITIONS CONCERNANT LA PROXIMITÉ

La proximité géographique a traditionnellement été considérée par les théoriciens comme une cause des conflits interétatiques. « Chaque puissance », fait observer Frederick Schuman, « est l'ennemi potentiel typique de ses voisins et l'allié potentiel des voisins de ses voisins ⁴¹. » Encore une fois, nous trouvons des contre-arguments. Tandis que la proximité peut offrir plus de possibilités de conflits, elle peut aussi bien mener à des échanges bénéfiques et au développement de relations coopératives et fonctionnelles.

La plupart des allusions à la distance géographique dans la littérature sur la politique extérieure canadienne suggèrent certaines relations mais n'en précisent pas la nature. La caractéristique la plus fréquemment identifiée est la proximité des États-Unis, ce qui n'est pas pour nous étonner. Cet état de fait « a une signification profonde pour le Canada ⁴² » ; il continue d'« affecter le cadre dans lequel la politique extérieure canadienne doit être formulée et présentée ⁴³ ». La plus élémentaire compréhension de la relation canado-américaine, en particulier celle que l'on trouve chez les politiciens, suggère dans l'ensemble que la proximité facilite, si ce n'est qu'elle nécessite, l'engagement et la coopération. En parlant de l'accord du *NORAD*, le premier ministre John Diefenbaker avait fait l'observation suivante :

Notre relation étroite sur le plan géographique avec les États-Unis fait qu'il est naturel que nous nous associons.

On rencontre, par ailleurs, au moins un spécialiste qui nie que cette proximité ait une influence quelle qu'elle soit.

Afin de se faire une idée claire des relations canado-américaines, on doit se défaire de la croyance que les traits géographiques ont une quelconque signification politique intrinsèque ⁴⁴.

En résumé, nous avons donc examiné quatre groupes de facteurs relationnels, le statut, la prééminence, la similitude et la proximité. Ces facteurs présumément

41. SCHUMAN, *op. cit.*, p. 281.

42. MACKAY et ROGERS, *op. cit.*, p. 12.

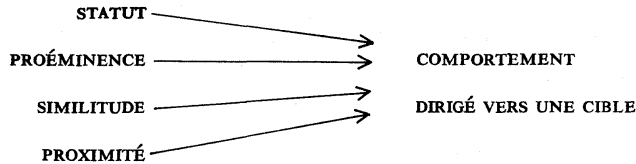
43. DOBELL, *op. cit.*, p. 9.

44. D. BALDWIN, « The Myths of the Special Relationship », dans S. CLARKSON (éd.), *An Independent Foreign Policy for Canada*, Toronto, McClelland et Stewart, 1968, p. 131.

stables sont reliés au comportement international par l'intermédiaire d'un réseau de propositions théoriques. On peut représenter la direction générale de ces propositions comme dans le schéma 1.

SCHÉMA 1

Propositions générales du modèle relationnel



Avant de procéder à la vérification de ces propositions, il nous faut poser la question de la méthode à suivre pour mesurer les attributs et le comportement.

VI – PROCÉDÉS DE MESURE DU STATUT, DE LA PROÉMINENCE, DE LA SIMILITUDE ET DE LA PROXIMITÉ

Comme nous l'avons noté plus haut, nous retrouvons souvent dans la littérature théorique générale, dans les analyses de la politique extérieure canadienne ainsi que dans des études quantitatives récentes, ce que nous avons choisi d'appeler « les propositions concernant le modèle relationnel ». Nous ne manquons donc pas de suggestions ni d'exemples pour le choix d'indicateurs quantitatifs des variables relationnelles⁴⁵. Étant donné qu'aucune de ces études ne portait sur le Canada en particulier, nous devons examiner soigneusement les indicateurs afin de voir s'ils sont appropriés à son cas.

45. Parmi les nombreuses études quantitatives qui ont analysé les relations entre des groupes de cibles externes ou attributs « relationnels » et divers indicateurs du comportement international, nous trouvons les travaux de N. CHOUCRI et R. C. NORTH, « The Determinants of International Violence », *Peace Research Society Papers*, n° 12, 1969, pp. 33-64 ; R. Van ATTA et R. RUMMELL, « Testing Field Theory on the 1963 Behavior Space of Nations », *Peace Research Society Papers*, n° 16, 1971, pp. 23-46 ; E. R. WITKOPF, « Western Bilateral Aid Allocations : A Comparative Study of Recipient State Attributes and Aid Received », *Sage Professional Papers in International Studies*, n° 1, 1972, pp. 5-62, et S. RHEE, « China's Co-operation, Conflict and Interaction Behavior : Viewed from Rummel's Field Theory Perspective », dans R. DIAL (éd.), *Advancing and Contending Approaches to the Study of Chinese Foreign Policy*, Halifax, Dalhousie University, Centre for Foreign Policy Studies, Occasional Paper, 1974. Le travail le plus vaste sans doute, du moins pour ce qui est de la grande utilisation des attributs relationnels, est celui de RUMMELL fondé sur la théorie des champs, *op. cit.*, 1972. Une des différences principales entre son étude et la présente est qu'il n'existe pas, parmi les caractéristiques qu'il a rendues opératoires, de catégorie correspondant à celle que nous avons intitulée de « proéminence ». En fait, Rummel traite en général les indicateurs de la proéminence (c'est-à-dire les transactions), comme des variables dépendantes et non indépendantes.

Dans la littérature sur la stratification sociale et chez des auteurs qui s'intéressent à la politique internationale, comme Lagos⁴⁶ entre autres, le statut est traditionnellement défini comme une accumulation de richesse, de pouvoir et de prestige. Les deux premiers termes s'appliquent au statut acquis, le troisième, au statut assigné. Bien que les indicateurs spécifiques varient quelque peu selon les études empiriques, la consommation d'énergie *per capita* et le revenu national brut sont utilisés le plus fréquemment pour mesurer respectivement la « richesse » et la « puissance ». On utilise la consommation d'énergie *per capita* pour évaluer la richesse parce que l'on suppose qu'une industrialisation plus avancée, une productivité plus grande et des revenus plus élevés se refléteront tous dans la quantité d'énergie consommée par habitant. De plus, on a trouvé que cet indicateur avait une très grande corrélation empirique avec la plupart des autres mesures de la richesse⁴⁷. On suppose que le revenu national brut permet d'opérationnaliser le concept plutôt vague de « pouvoir » parce que cet indicateur de l'ensemble de l'activité économique met le doigt sur la dimension la plus importante de ce qui constituait l'aptitude nationale au cours des années soixante. Les mesures fondées sur la puissance militaire, quoique appropriées comme indicateurs du pouvoir lors de conflits majeurs, sont reconnues de plus en plus comme insatisfaisantes durant une période de paix relative⁴⁸. On peut aussi justifier de mesurer le prestige ou le statut assigné à l'aide du nombre d'ambassades et de missions étrangères présentes dans une capitale nationale⁴⁹. Les diplomates et les missions diplomatiques sont une ressource précieuse et limitée ; c'est pourquoi l'on présume qu'un gouvernement prend beaucoup de soin lorsqu'il décide de la destination de ses dépenses de ressources. L'emplacement d'une ambassade ou d'une mission est dès lors un signe de l'importance suffisante du pays hôte, aux yeux du pays d'origine, pour que ce dernier prenne la peine d'effectuer ces dépenses. Ainsi, plus il y a d'ambassades dans la capitale d'un pays, plus ce pays apparaît prestigieux aux autres nations.

Nous avons défini la seconde variable relationnelle, soit la prééminence, à partir des liens qui se forment entre deux pays au cours des transactions de routine qu'ils effectuent. Nous utiliserons quatre indicateurs de la prééminence dyadique dans cette discussion : les exportations du Canada, la similitude dans la structure du vote à l'Assemblée générale des Nations unies, l'adhésion à des organisations intergouvernementales (OIG), et l'envoi de diplomates à l'étranger

46. G. LAGOS, *International Stratification and Underdeveloped Countries*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1963.

47. Voir, entre autres, R. J. RUMMELL, « Some Empirical Findings on Nations and their Behavior », *World Politics*, n° 21, janvier 1969, pp. 226-241.

48. Voir, entre autres, HOLMES, *op. cit.*, et K. KNORR, « Notes on the Analysis of National Capabilities », dans J. ROSENAU, V. DAVIS et M. EAST (éds), *The Analysis of International Politics*, New York, Free Press, 1972.

49. Voir M. SMALL et J. D. SINGER, « The Diplomatic Importance of States, 1816-1970 : An Extension and Refinement of the Indicator », *World Politics*, vol. 25, n° 4, 1973, pp. 577-599.

par le gouvernement canadien. Chacun de ces indicateurs a fait récemment l'objet de nombreuses analyses descriptives⁵⁰.

Parmi toutes les formes de contacts possibles entre les nations, le commerce est l'élément le plus controversé lorsqu'on le met en corrélation avec le comportement d'un État. Beaucoup d'auteurs ne semblent lui trouver d'autre utilité que celle d'indicateur d'une ligne de conduite⁵¹. Mais il existe, en ce domaine, une variété de données empiriques ; certaines études ont démontré que le commerce et l'intégration sont positivement reliés⁵², et d'autres⁵³ que le commerce est positivement relié à la guerre entre les États⁵⁴. On a dit, en parlant du Canada, que des liens commerciaux étroits sont à la fois un aspect et un point de départ de la « relation spéciale » avec les États-Unis et, à un degré moindre, avec la Grande-Bretagne. Il y a en outre ceux qui croient en

cette vieille maxime sur les affaires impériales – que le commerce divise et que la défense unit – et l'appliquent aussi aux relations canado-américaines⁵⁵.

Les trois autres indicateurs ont été moins bien examinés et ont soulevé moins de débats. L'hypothèse fondamentale sous-jacente les reliant à la prééminence, comme dans le cas du commerce, est que chacune contribue à long terme au flux de messages et d'information échangés entre les gouvernements, et que c'est partiellement sur la base de cet échange que les instances décisionnelles forment leurs perceptions et leurs images des autres États. Brams⁵⁶ en a donné des preuves ; comme on pouvait s'y attendre, il a trouvé que plus les dimensions d'une mission diplomatique sont grandes, plus il y aura une grande circulation de messages entre la mission et son ministre des Affaires extérieures. On peut appliquer le même raisonnement à tous les canaux diplomatiques, qu'ils soient bilatéraux ou multilatéraux (OIG). Le nombre de diplomates envoyés à l'étranger et l'adhésion à des OIG seraient donc des indicateurs appropriés.

-
50. Par exemple, S. J. BRAMS, « Transaction Flows in the International System », *American Political Science Review*, vol. 60, n° 4, 1966, pp. 880-898 ; C. F. ALGER et S. J. BRAMS, « Patterns of Representation in National Capitals and Intergovernmental Organizations », *World Politics*, vol. 19, n° 4, 1967, pp. 646-663 ; B. M. RUSSETT, *International Regions and the International System*, Chicago, Rand McNally, 1967 ; B. M. RUSSETT et C. LAMB, « Global Patterns of Diplomatic Exchange, 1963-1964 », *Journal of Peace Research*, n° 1, 1969, pp. 37-56.
51. Par exemple, L. F. RICHARDSON, *Statistics of Deadly Quarrels*, Pittsburgh, Bowwood Press, 1960 ; K. W. DEUTSCH *et al.*, *France Germany and the Western Alliance*, New York, Scribners, 1967 ; H. R. ALKER et D. PUCHALA, « Trends in Economic Partnership : The North Atlantic Area, 1928-1963 », dans J. D. SINGER (éd.), *Quantitative International Politics*, New York, Free Press, 1968.
52. DEUTSCH, *op. cit.*, 1957, p. 157.
53. NAROLL, *op. cit.*, p. 158.
54. RUSSETT, *op. cit.*, p. 200.
55. W. L. MORTON, « Canada and Future Policy in the Pacific », *International Journal*, vol. 1, n° 1, 1946, pp. 55-64.
56. BRAMS, *op. cit.*

On pourrait soulever une question particulière quant à la signification du pointage attribué pour l'identité du vote à l'ONU, étant donné l'abondance de facteurs qui influencent l'orientation du vote et la représentativité douteuse du système de vote par appel en session plénière. En fait, certaines données démontrent que les résultats sur le vote identique nous en révèlent plus sur les activités des Nations unies que sur le vote lui-même. Dans son analyse de la IV^e session spéciale des Nations unies⁵⁷, Alger isole onze pays avec lesquels le Canada a eu le plus de contacts publics informels ; il remarque que trois d'entre eux étaient les négociateurs désignés par les pays les moins développés. Sept des huit pays restants étaient justement ceux dont l'identité avec le Canada, dans l'orientation de leur vote, était la plus grande au cours de la période d'après-guerre. L'orientation du vote semble donc correspondre, dans une certaine mesure, à d'autres aspects de l'activité interétatique au sein de l'organisation de même qu'aux liens perçus.

Le troisième facteur relationnel, la similitude, fut défini comme étant le degré d'identité dans la structure de base des nations. On considère ici qu'elle compose deux grandes entités : l'une politique et l'autre socio-culturelle⁵⁸. Pour mesurer la similitude politique et socio-culturelle, nous avons choisi l'alignement, le degré de liberté de la presse, l'affiliation au Commonwealth et l'étendue de la culture catholique. Le facteur politique national le plus fondamental, et certainement celui sur lequel on a insisté le plus durant la période d'après-guerre, est l'alignement de la Guerre Froide. Les modèles d'alliance formels ou informels peuvent eux aussi, en bien des cas, correspondre de près à une variété de caractéristiques politiques internes, telles que la nature du système de partis, le type de système législatif et ainsi de suite. Une seconde variable de la similitude servant à identifier un autre aspect de la structure politique nationale, est le degré de liberté de l'opposition organisée. L'indicateur utilisé à cet effet ici est le degré de liberté de la presse nationale. Ce choix laisse présager que les moyens de communication occupent une place privilégiée dans le système politique. Puisque l'ancien empire britannique – maintenant devenu le Commonwealth – a eu un impact spécial sur chacun de ses constituants et qu'il assure une sorte de « lien commun » avec le passé, l'adhésion au Commonwealth peut

57. C. F. ALGER, « Negotiation, Regional Groups, Interaction, and Public Debate in the Development of Consensus in the United Nations General Assembly », dans J. N. ROSENAU, V. DAVIS et M. EAST (éds), *The Analysis of International Politics*, New York, Free Press, 1972, pp. 278-297.

58. Un troisième genre de similitude – la similitude économique – pourrait logiquement constituer une variable supplémentaire. Nous avons, toutefois, déjà utilisé des mesures qui désignent la grandeur totale de l'économie ainsi que le revenu *per capita* comme variables se rapportant au statut. Il est donc inutile de se répéter. Par ailleurs, cette question nous permet de découvrir un fait intéressant : une partie de la théorie du statut, celle qui a trait à la proposition sur le « rang total », pourrait être considérée tout simplement comme un aspect de la proposition générale concernant la similitude.

TABLEAU 1

Sources et formes des variables du modèle relationnel

Dimension	Indicateur	Source	Forme ^a
Différence de statut	Consommation d'énergie <i>per capita</i>	TAYLOR et HUDSON ^b	Score différencié ¹
	Revenu national	TAYLOR et HUDSON	Score différencié ²
Proéminence	Ambassades dans la capitale	EAST ^c	Score différencié, <i>circa</i> 1964
	Exportations	<i>Annuaire du Commerce International de l'O.N.U.</i>	Score factoriel obtenu à partir de données brutes (1957-1968) sur lesquelles on a effectué des transformations logarithmiques
	Diplomates envoyés	Ministère des Affaires extérieures	Score factoriel (1957-1968)
	Vote identique à l'ONU	International Relations Archive, ICPR	Score factoriel venant des indices de Lijphart (1957-1968)
Similitude	Affiliation commune à des OIG	Peace Research Institute, Oslo	Données brutes, <i>circa</i> 1964
	Alignement	(Codifié par le chercheur)	Données brutes (échelle graduée de 1 à 4)
	Liberté de la presse	TAYLOR et HUDSON	Score de différence, <i>circa</i> 1965
	Catholiques/habitant	TAYLOR et HUDSON	Score de différence, <i>circa</i> 1965
Proximité	Appartenance au Commonwealth	<i>Statesman's Yearbook (1967-68)</i>	Données brutes (dichotomiques)
	Distance à vol d'oiseau entre les capitales	RUSSETT ^d	Score normalisé

^a Le calcul des scores différenciés (pour les indicateurs du statut) et des scores de différence (pour les indicateurs de la similitude) est décrit dans le texte.

^b C. TAYLOR et M. HUDSON, *World Handbook of Political and Social Indicators*, New Haven, Yale University Press, 1972.

^c M. A. EAST, « Status Discrepancy and Violence in the International System : An Empirical Analysis », dans J. R. ROSENEAU (éd.), *The Analysis of International Politics*, New York, Free Press, 1972.

^d B. H. RUSSETT, *International Regions and the International System*, Chicago, Rand McNally, 1967.

¹ Score différencié obtenu à partir de données sur lesquelles on a effectué des transformations logarithmiques, *circa* 1965.

² *Idem.*

aussi être considérée comme un indicateur relationnel valable⁵⁹. L'éventail des autres facteurs, plus strictement socio-culturels, possiblement influents sur le comportement de politique étrangère, est vaste, mais leur poids empirique est quelque peu incertain. Puisqu'il n'est pas possible de tous les utiliser ici, nous nous en tiendrons à une mesure reconnue pour être une variable « marquante » si l'on considère certains autres attributs sociaux nationaux, c'est-à-dire de pourcentage de catholiques romains⁶⁰.

On a rendu opératoire le concept de proximité en le définissant comme la distance entre les capitales respectives. Il existe d'autres indicateurs, par exemple, le fait pour des États d'être voisins ou d'être situés sur le même continent. Cependant, étant donné la situation géographique du Canada, l'utilisation de tels instruments de mesure équivaldrait à faire des États-Unis un cas isolé, alors qu'une valeur identique serait accordée à tous les autres pays. Un tel résultat opératoire pourrait toujours être justifié théoriquement, mais dans le cas présent, il semble préférable de s'en tenir à l'instrument de mesure plus discriminatoire de distance relative.

Les données empiriques qui correspondent aux indicateurs du statut, de la prééminence, de la similitude et de la proximité proviennent d'un ensemble de sources primaires et secondaires et furent soumises à des procédures de mesure diverses afin de les rendre appropriées aux concepts théoriques testés ici. Le tableau 1 énumère les indicateurs, leur provenance et la force sous laquelle ils furent utilisés. Le test partiel de la théorie du statut effectué ici met l'accent sur les différences de rang plutôt que sur les écarts ou déséquilibres ; c'est-à-dire que les variables sont opérationnalisées de manière à indiquer le sens et la magnitude de la différence entre le statut du Canada et celui de chaque pays-cible. Elles ne sont pas mesurées en valeur absolue⁶¹, mais en fonction de leur situation dans le haut ou dans le bas de la hiérarchie. Le concept réfère donc plus précisément à la différence verticale de statut ; il nous indique combien haut ou combien bas un pays est situé sur l'échelle des indicateurs du statut. Ces indicateurs (la consommation d'énergie *per capita*, le revenu national total et le nombre d'ambassades étrangères) ont été évalués pour une seule année moyenne (*circa* 1965), et furent transformés en scores différenciés (*differential scores*) en calculant simplement la différence signée (+ ou -) entre la valeur de chaque pays-cible et celle du

59. B. Tomlin nous montre que l'adhésion au Commonwealth était un facteur déterminant de l'allocation de l'aide étrangère du Canada dans les années soixante, dans « In Search of the 'Foreign' Concept 'Policy': Canadian Foreign Aid Behaviour in a Relational Model », communication présentée à l'occasion du Inter-University Seminar on International Relations, York University, 1974. L'utilisation de l'adhésion à la Francophonie comme facteur alternatif pour notre époque serait un choix logique, mais il semblerait qu'il ne puisse être significatif pour la période de temps considérée dans cette étude (1957-1970). Voir Michel DE GOUMOIS, « Le Canada et la Francophonie », *Études internationales*, vol. 5, n° 2, 1974, pp. 355-366.

60. Voir VAN ATTA et RUMMELL, *op. cit.* ; RUSSELL, *op. cit.* ; RUMMELL, 1972, *op. cit.*.

61. Tels quels, par exemple, dans RUMMELL, 1972, *op. cit.*

Canada⁶². Un pays dont la position est plus élevée obtiendrait un score positif, et celui dont le statut serait plus faible se verrait attribuer un pointage négatif.

Deux des quatre variables de la prééminence (montant des exportations et nombre de diplomates envoyés à l'étranger par le Canada) étaient des scores factoriels, obtenus à partir d'une analyse factorielle des données, pour la période de douze ans comprise entre 1957 et 1968. Le pointage du vote identique aux Nations unies fut obtenu de la même manière, mais l'analyse factorielle fut effectuée cette fois sur des indices de « Lijphart⁶³ ». L'hypothèse retenue pour utiliser cette procédure est qu'un pointage moyen pondéré calculé empiriquement permet de mieux représenter toute la période dans son ensemble que si l'on avait sélectionné arbitrairement une seule année ou bien une valeur moyenne simple. L'absence de données de temps supplémentaire nous a obligés à utiliser une seule année pour mesurer l'affiliation à des OIG⁶⁴.

L'alignement politique a été mesuré sur une échelle graduée de 1 à 4 où la plus petite valeur est attribuée aux pays alignés sur l'Union soviétique, la valeur « 2 » aux pays non alignés, la valeur « 3 » aux États pro-occidentaux, et la valeur « 4 » aux États autrefois alignés sur les États-Unis par l'intermédiaire de l'OTAN⁶⁵. L'indicateur de l'appartenance au Commonwealth choisi est une variable

62. Puisque les distributions des valeurs de la consommation d'énergie par habitant et surtout celles du revenu national brut étaient si sommaires, il a fallu soumettre les données brutes à des transformations respectives de racines carrées et de logarithmes. Il est important de noter que lorsque l'on soustrait une constante de chacun de ces scores de différence, on obtient un ensemble de valeurs qui sont en corrélation parfaite avec les originaux. Les scores sont conceptuellement différents. Dans la pratique, ils sont identiques.

63. L'indice du vote identique (proposé par A. LIJPHART, « The Analysis of Bloc Voting in the General Assembly: A Critique and a Proposal », *American Political Science Review*, vol. 57, n° 4, 1963, pp. 902-917) est calculé en utilisant la formule :

$$VI = \frac{t}{f + \frac{1}{2}g}$$

ou VI représente le vote identique

t = le nombre de votes tout à fait identiques

g = le nombre de votes partiellement identiques.

Ces scores furent calculés pour chaque année de la période 1957-1968 (sauf pour l'année 1962, quand on a enregistré aucun vote) en utilisant un programme développé par James Ludwig et Dennis Gombert, de l'Ohio State University.

64. Il est tout à fait improbable que des données de temps supplémentaire sur ces affiliations communes à des OIG auraient produit des scores significativement différents. BRAMS, *op. cit.*, et RUSSETT, *op. cit.*, ont trouvé que les structures systémiques des liens ou des transactions à l'intérieur des OIG étaient dans l'ensemble très convergentes. Dans la présente étude, l'indicateur qui est apparu le moins stable est celui du pointage de vote à l'ONU quoiqu'une coupure nette au milieu des années soixante soit apparue, donnant naissance à un second faible facteur. La première dimension à ne pas avoir subi de rotation fut utilisée ici pour calculer les scores factoriels.

65. La codification de la variable d'alignement fut d'abord entreprise par l'auteur puis vérifiée avec deux spécialistes en la matière.

dichotomique, ou variable « muette », ou codage qualificatif par « 0 » et « 1 » ; le « 1 » indique l'appartenance et le « 0 », la non-appartenance. Aux deux indicateurs de la similitude restants (liberté de la presse et pourcentage de catholiques), on a attribué comme score la différence absolue entre un pays donné et le Canada. C'est-à-dire que plus la différence absolue entre les deux valeurs est grande (*i.e.*, plus est élevé ou bas le score d'un pays par rapport à celui du Canada), plus on s'attend à ce que la différence soit grande. Enfin, les informations sur la proximité ont tout simplement été traduites en un score normalisé représentant la distance entre Ottawa et la capitale du pays-cible. Plus le pays est voisin, plus le nombre de points est élevé.

VII – LA PROCÉDURE DE MESURE DU COMPORTEMENT DE POLITIQUE EXTÉRIEURE DU CANADA

Il était clair depuis le début de la présente analyse que nous allions utiliser les événements de politique extérieure pour mesurer le comportement d'un État⁶⁶. Le comportement de politique extérieure est ici défini comme l'ensemble des actions officielles limitées dans le temps entreprises par les membres d'un gouvernement qui sont munis d'un pouvoir décisionnel ou leurs représentants, et dont le but est d'influencer le comportement des acteurs internationaux, extérieurs à leur propre entité politique⁶⁷. Bien qu'elle paraisse générale, cette définition est suffisante au point où nous en sommes dans notre réflexion. Les procédures opératoires concrètes utilisées pour identifier des événements de nature canadienne (version à peine modifiée des événements identifiés dans le projet CREON (*Comparative Research on the Events of Nations*)⁶⁸ répondent à ces trois interrogations essentielles : (1) Est-ce que les officiels munis d'un pouvoir de décision y sont impliqués ? (2) Sont-ils engagés dans une activité motivée par un but bien précis ? (3) Est-ce qu'il existe une cible étrangère directe ? On pose ces trois questions après avoir tiré d'un journal ou de toute autre source du même genre une description d'une situation internationale. Pour qu'un événement ait pu

66. L'étude des « relations extérieures » des États-Unis de RUMMELL, *op. cit.*, 1972, utilise une toute autre approche puisqu'elle se sert d'un ensemble diversifié d'indicateurs « comportementaux » : les exportations de livres et de périodiques, les touristes, les traités, les exportations, les étudiants, les émigrants, les ambassades, les affiliations aux organisations intergouvernementales, le vote identique aux Nations unies, les sanctions négatives, la violence militaire, les communications négatives, l'aide économique, les investissements privés, l'aide militaire, les interventions militaires, les visites officielles, le personnel militaire et les conférences. Cet ensemble de variables fut apparemment choisi afin d'« être aussi diversifié que possible de façon à pouvoir capter le plus grand nombre de variations dans le comportement des États-Unis » et d'« exploiter la plus grande disponibilité de certaines données pour certaines variables, aux États-Unis » (p. 96).

67. Cette définition est tirée de C. F. HERMANN, « What is a Foreign Policy Event ? », dans W. F. HANREIDER (éd.), *Comparative Foreign Policy: Theoretical Essays*, New York, McKay, 1971.

68. Voir C. F. HERMANN *et al.*, « CREON : A Foreign Events Data Set », *Sage Professional Papers in International Studies*, vol. 2, n° 02-024, 1973.

avoir lieu, il faut que la réponse soit affirmative dans les trois cas à la fois. Des règles bien précises sont ensuite utilisées pour déterminer les « limites » de chaque événement ; on essaie de voir, par exemple, si la description d'une réunion internationale rapporte qu'au cours de celle-ci, un, deux ou plusieurs événements se sont produits.

Les données événementielles utilisées dans la présente étude sont tirées d'un ensemble d'événements de politique extérieure dont le Canada était l'initiateur et qui se sont produits entre 1957 et 1970. On en a dénombré 1 785 au total, à partir d'une source internationale principale (*Deadline Data on World Affairs*) et de quelques sources mineures. Après avoir identifié les événements selon les règles énoncées ci-haut, nous les avons codifiés analytiquement suivant ces aspects : la cible, le but indirect, le type d'événement et l'étendue du sujet⁶⁹. Des tests de fiabilité furent effectués aux étapes de l'identification et de la classification⁷⁰.

Nous sommes préoccupés ici par deux variables clés : la cible d'un événement et le type de comportement utilisé. Les types d'événements furent codifiés selon une version modifiée de la grille de classification développée originellement par Charles McClelland dans le cadre du projet *World Events Interactions Survey (WEIS Project)*. La dimension même de ce projet pose toutefois un problème analytique. Le nombre de catégories (trente-cinq en tout) est plutôt grand, trop grand en fait pour permettre une interprétation valable et une bonne compréhension de tout résultat statistique obtenu. Nous avons choisi comme solution de regrouper les trente-cinq catégories en cinq classes plus grandes, sur la base de leur ressemblance empirique (ou, en termes techniques, en fonction de leur covariation interdyadique). Un tel regroupement a déjà été effectué dans une étude plus ancienne avec des données WEIS, à partir d'un échantillon national

69. Les règles de codification analytique des données canadiennes actuelles (Donald James MUNTON, « Canadian Foreign Policy Events : Coding Manual », travail mimeographié à Dalhousie University, révisé en 1974) furent aussi adaptées en grande partie, mais pas complètement en fonction des règles développées par le projet CREON (voir B. G. SALMORE et L. P. BRADY (éds), *CREON Supplemental and Descriptive Coding Manual* (Revised, Ohio State University, CREON Project Publication 9B, 1972).

70. Les deux séries de tests de fiabilité furent plutôt satisfaisantes ; les coefficients de fiabilité étaient tous de .80 ou plus en utilisant les formules standardisées pour la fiabilité intercode. Un test de validité interdyadique (Donald James MUNTON, « Global and National Sources of Foreign Policy Behavior : A Criterion Validation Test », dans Donald James MUNTON (éd.), *Measuring International Behavior : Public Sources, Events, and Validity*, Halifax, Center for Foreign Policy Studies Monograph Series, 1978), comparant la principale source de données avec une source alternative (The Canadian Institute of International Affairs, *Monthly Report*) a mis à jour qu'un assez fort degré de correspondance structurelle existait entre les deux sources, pour la plupart des dyades utilisées dans cette étude. Il semblerait donc que *Deadline Data* est au moins assez semblable au niveau transnational à une source d'orientation plus nationale. La question de la validité des données événementielles, en général, requiert une attention soutenue et continue.

et à l'aide de l'analyse factorielle⁷¹. Il avait dégagé six types généraux d'actions intitulées : coopération active, échange, participation, conflit verbal, conflit non militaire et conflit militaire. Une analyse de même nature menée dans le cadre de la discussion actuelle a produit des résultats très similaires⁷². L'absence de conflit militaire dans les actions menées par le Canada fait que ce type de comportement n'est pas présent dans notre analyse, mais les cinq autres catégories y sont. Nous pouvons conclure de cette dernière observation que la délimitation de ces catégories comportementales est valide.

Le premier type général de comportement, appelé « coopération active », comprend des événements où la coopération est très intense, qui demandent un certain montant d'engagement ou de dépenses de ressources, comme l'intensification des relations, l'aboutissement d'accords, ou l'octroi de dons et de récompenses. Le second type, qualifié d'« échange diplomatique » (ou tout simplement « échange ») est composé de consultations et de négociations. Ce genre d'activité requiert moins d'engagement puisque la seule dépense importante en est une de temps, mais elle fait appel toutefois à une coopération plus intense que les types suivants d'activités. La troisième catégorie regroupe un assez grand nombre d'événements essentiellement neutres, ou du moins à caractère coopératif légèrement conflictuel, dont la plupart ne requièrent que peu d'activité ou seulement des « mots ». Ces mots sont soit des commentaires, des demandes d'information, des propositions, des approbations. La meilleure étiquette pour tous ces types d'actions qui ont été qualifiés d'« échanges diplomatiques » serait « participation internationale » ou « participation » tout court. La quatrième catégorie générale, où l'on trouve les accusations, dénégations, menaces, avertissements et autres gestes du genre, porte bien le titre de « conflit verbal ». La cinquième et dernière, carrément appelée « conflit actif », comprend principalement l'accroissement des dépenses militaires, les expulsions diplomatiques, les démonstrations militaires et la réduction du niveau des relations. Les instruments de mesure du comportement dont nous nous servons ici sont la fréquence des événements qui, dans chaque

71. S. A. SALMORE et D. J. MUNTON, « An Empirically Based Typology of Foreign Policy Behavior », dans J. N. ROSENAU (éd.), « Comparing Foreign Policy », Beverly Hills, Sage, 1974, pp. 329-352, appliquent l'analyse factorielle à des données événementielles, collectées dans le cadre du projet WEIS, pour un échantillon de 73 pays (ou acteurs). Les poids factoriels non pivotés des catégories d'événements suivant les deux dimensions – appelées engagement inverse et conflit-coopération – furent placés sur un graphique. On a identifié six groupes de catégories à partir du graphique. Ces agrégats représentaient les six types généraux de comportement mentionnés plus haut.

72. La répétition fut effectuée par l'auteur lui-même à l'aide des données événementielles brutes pour le Canada. Les variables utilisées consistaient en un ensemble réduit par rapport aux catégories WEIS révisées (étant donné le manque d'événements dans certaines catégories) ; l'échantillon était composé des 51 dyades (voir note 73). De même que dans la recherche précédente, les poids factoriels (dans ce cas, pivotés) des deux principaux facteurs furent placés sur un graphique et les agrégats furent identifiés d'après la structure du graphique.

catégorie, sont dirigés par le Canada vers chacune des 51 cibles⁷³ (durant la période de 1957 à 1970).

VIII – LES ATTRIBUTS RELATIONNELS ET LE COMPORTEMENT DE POLITIQUE EXTÉRIEURE

Nous utilisons ici des coefficients de corrélation partielle et simple⁷⁴ pour étudier les relations entre les divers attributs relationnels et les types de comportements de politique extérieure. Dans une première analyse comme celle-ci, il est souhaitable que l'on obtienne un portrait de ces relations qui soit aussi vaste et détaillé que possible. Tandis que des techniques plus sophistiquées à plusieurs variables permettent d'obtenir une vue d'ensemble utile et un aperçu des modèles généraux de relations entre plusieurs variables, elles peuvent dissimuler des différences et des variations assez importantes. Un tableau d'ensemble détaillé permettra d'identifier ces relations et peut-être même d'établir une base solide sur laquelle on construira une analyse plus généralisée.

Le premier ensemble de relations dont nous discuterons est obtenu par l'application de la technique de corrélation simple entre les attributs relationnels et la fréquence du comportement de politique extérieure⁷⁵.

-
73. L'échantillon de 51 dyades incluait toutes les cibles pour lesquelles l'ensemble de données événementielles contenait trois ou plus d'événements canadiens pour toute la période de 1957–1970. Ces pays-cibles étaient : l'Algérie, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Ceylan, la Chine, la Colombie, le Congo (Kinshasa), Cuba, Chypre, la France, le Gabon, l'Allemagne de l'Est, l'Allemagne de l'Ouest, le Ghana, la Grèce, la Hongrie, l'Inde, l'Indonésie, Israël, l'Italie, le Japon, la Jordanie, le Kenya, le Laos, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Nigeria, le Pakistan, le Pérou, la Pologne, la Rhodésie, le Rwanda, Singapour, l'Union sud-africaine, la Suède, la Suisse, la Syrie, Taïwan, la Tanzanie, la Turquie, la République arabe unie, l'Ouganda, le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Union soviétique, le Viêt-nam du Nord, le Viêt-nam du Sud, le Venezuela et la Zambie.
74. Puisqu'il n'a pas été spécifié quelle direction avaient les propositions, nous avons utilisé ici des tests de signification à deux queues. Toutes les analyses de corrélation de cette étude furent effectuées par l'auteur à l'aide de programmes du *Statistical Package for the Social Sciences* (SPSS) au Dalhousie University Computing Centre. Les hypothèses de corrélation de Pearson sur une relation linéaire entre les variables ont été vérifiées en examinant les diagrammes de dispersion de chacun des résultats bivariés. Bien que dans plusieurs cas les relations apparaissaient curvilinéaires, nous préférons réserver pour une prochaine analyse l'examen plus approfondi de celles-ci. La validité de l'utilisation du r de Pearson pour la variable dichotomique de l'affiliation au Commonwealth a été démontrée aussi par l'utilisation de tableaux croisés.
75. Étant donné que les distributions des cinq variables du comportement étaient quelque peu asymétriques, nous avons aussi effectué une transformation de racine carrée des données, et les corrélations ainsi obtenues ont été comparées avec celles des données brutes (tableau 2). Tandis que certaines valeurs étaient un peu différentes ($\pm .10$), les résultats ne contenaient pas vraiment de biais.

TABLEAU 2^a

Corrélations simples entre les attributs relationnels et la fréquence du comportement canadien de politique extérieure^b

Comportement de politique extérieure	Statut			Proéminence				Similitude				Proxi- mité
	Consommation d'énergie	Revenu national	Ambassades	Exportations	Diplomates	Vote à l'ONU	Membres d'OIG	Alignement	Liberté de presse	Culture catholique	Commonwealth	Proximité
Coopération active	(.35)	(.55)	(.44)	(.54)	(.37)	-.09	.13	-.00	-.06	.17	.12	.18
Échange	(.56)	(.56)	(.61)	(.65)	(.64)	.24	(.41)	(.35)	.20	.23	.01	(.40)
Participation	(.52)	(.54)	(.54)	(.57)	(.53)	.14	(.26)	(.26)	.07	(.28)	-.10	(.38)
Conflit verbal	(.45)	(.50)	(.40)	(.44)	(.40)	-.00	.12	.06	-.04	.20	-.15	(.30)
Conflit actif	(.30)	(.35)	.22	.20	.21	-.15	-.03	-.13	-.19	.02	-.12	.13

^a Les valeurs des coefficients de corrélation doivent être ajoutées dans ce tableau.

^b Les valeurs indiquées sont les coefficients de corrélation de Pearson. Les parenthèses indiquent les corrélations qui sont statistiquement significatives, à peu près au niveau de .05, ou moins (test à deux queues : N = 51).

Dans l'ensemble, nous obtenons un nombre substantiel de corrélations significatives ; le comportement canadien de politique extérieure semble présenter une forte relation avec les attributs relationnels ou, du moins, avec certains de ces attributs. Parmi un total de 60 rapports de variables bivariées possibles, les corrélations sont statistiquement significatives pour la moitié d'entre elles (30) (test de signification à deux queues ou $p = .05$ et $N = 51$), et certaines le sont fortement.

Les trois instruments de mesure du statut sont chacun positivement reliés à quatre ou cinq types de comportements. Plus un pays reçoit d'ambassades (plus son statut assigné est élevé) plus il y a de coopération active, d'échange, de participation et de conflit actif dirigés vers lui par le Canada. Cet indicateur du statut assigné est également relié positivement au conflit actif, mais la corrélation n'est pas significative. Plus la consommation d'énergie (ou « richesse ») est élevée, plus le Canada dirige d'actions de coopération, d'échange de participation, de conflit verbal, et, à un degré moindre, de conflit actif vers lui. Enfin, plus s'accroît le revenu national total du pays-cible (ou « pouvoir »), plus le Canada applique les cinq types de comportements. Il est donc clair que la quantité d'une action dirigée vers un pays est très dépendante du statut total de ce pays par rapport au Canada : plus le statut relatif est élevé, plus l'activité est considérable.

Cette conclusion générale n'est pas tout à fait surprenante ; d'autres études ont démontré ou suggéré que certains types d'actions internationales ont tendance à dépendre du statut. Nous devons bien souligner deux choses à ce propos. D'abord, les indicateurs du statut sont, comme nous l'avons vu, reliés aux cinq types de conduite, incluant les comportements intensivement coopératifs, fortement conflictuels, de même que les actions plus passives aussi bien que plus actives. Une des raisons de cet état de fait – et il s'agit peut-être là d'une différence clé entre le Canada et les autres États dans ce domaine – est que le Canada ne se situe ni au bas ni au sommet de l'échelle du statut. Puisque celui-ci doit dans un sens coopérer plus activement avec les États au statut élevé, il est peut-être inévitable qu'il doive entrer plus souvent en conflit avec eux qu'avec les États au statut inférieur. Deuxièmement, il faut bien noter que les mesures de comportement utilisées ici concernent toute la fréquence ou la quantité totale de ces comportements et non, par exemple, leur poids relatif (ou les pourcentages d'événements complétés).

Les variables concernant la prééminence n'ont pas un taux de corrélation aussi fort que celles concernant le statut. Le montant des exportations canadiennes vers le pays-cible et le nombre de diplomates canadiens à l'étranger sont tous deux assez fortement reliés à la fréquence de chacun des types de comportement, sauf au conflit actif. Plus le montant des exportations et le nombre de diplomates envoyés à l'étranger est grand, plus le Canada se manifeste par une coopération active, par l'échange, la participation et le conflit verbal. La controverse au sujet du commerce semble alors justifiée ; le commerce conduit à plus de coopération, mais aussi à plus de conflits. Le vote identique à l'Assemblée générale des Nations unies ne semble cependant pas être relié au comportement canadien de politique étrangère. Ce résultat bien particulier est intéressant parce que la quantité de votes identiques aux Nations unies a souvent été utilisée, peut-être même un peu à la légère, comme un instrument immédiatement disponible dans la mesure de la politique étrangère. Dans le cas du Canada tout au moins, il n'est pas en mesure de prédire la fréquence d'une quelconque activité internationale. La quatrième façon de mesurer la prééminence, la participation commune à des organisations intergouvernementales, ne paraît influencer que deux des cinq modes de comportement. Plus le nombre d'adhésions communes à des OIG est grand, plus le montant d'échange l'est et, dans une moins grande proportion, la participation du Canada. De tels liens organisationnels peuvent favoriser les discussions, mais on peut douter qu'ils soient aptes à susciter un engagement profond dans les actions.

Il est important de noter aussi les phénomènes que la prééminence n'explique pas. Aucun des quatre indicateurs n'est relié significativement au comportement de conflit actif. De plus, seuls deux d'entre eux, les exportations et les diplomates, sont reliés quelque peu au conflit verbal. En d'autres termes, la prééminence n'est pas un facteur qui entraîne le Canada dans des conflits plus ou moins sérieux, même si certains de ses aspects peuvent donner lieu plus fréquemment à des disputes verbales de peu de gravité ainsi qu'à des désaccords.

Les attributs de la similitude ne sont pas des facteurs déterminants pour l'explication de la fréquence d'un comportement. L'alignement Est-Ouest est relié aux comportements d'échange et de participation mais les corrélations sont faibles dans les deux cas. Elles ne sont significatives que dans le sens où des pays dont l'alignement est identique, comme les membres de l'OTAN, reçoivent plus de ces comportements de faible intensité de la part du Canada. De la même façon, les pays-membres du Traité de Varsovie sont des récepteurs de moindre envergure. À première vue, ceci n'est pas étonnant. Mais nous sommes surpris de l'absence de corrélation négative significative entre la similitude d'alignement et toute forme de conflit possible. Le grand fossé créé par la « Guerre Froide » ne semble pas avoir influencé la politique extérieure canadienne au point de la voir diviser les États du système international en « bons » et en « méchants »⁷⁶. Cette conclusion se reflète encore davantage dans l'absence de corrélation significative entre la mesure de liberté de la presse (qui est un substitut du degré de démocratie ou d'ouverture d'un régime) et les cinq types de comportements.

Aucun des deux instruments de mesure de la similitude restants n'est relié au comportement canadien. Le degré de similitude dans la proportion de catholiques est relié positivement au comportement de participation, bien que faiblement. L'appartenance au Commonwealth n'a d'influence sur aucun des types d'actions, ce qui peut être considéré comme étonnant.

La proximité géographique est, de prime abord, un facteur d'envergure satisfaisante. Bien qu'il ne soit relié ni positivement ni négativement de façon significative à la coopération ou au conflit actif, il l'est aux trois autres types. Les résultats suggèrent que plus un pays est rapproché, plus les comportements d'échange et de participation du Canada sont fréquents, ainsi que le conflit verbal, mais à un point moindre. Si le Canada n'est ni des plus coopératifs, ni des plus conflictuels lorsqu'il entre en contact avec ses voisins, il adopte plus fréquemment envers eux des comportements de faible intensité. On doit se demander, cependant, si la proximité a une influence directe sur la politique extérieure (comme le suggéraient les hypothèses de départ et le schéma 1).

Bien qu'elles soient fort utiles, on ne peut tout trouver dans des corrélations simples. Les relations entre les attributs relationnels et le comportement de politique extérieure sont certainement bien plus complexes dans la réalité : les causes des phénomènes internationaux sont plutôt multivariées que bivariées. Même sans nous adonner à un exercice de grande envergure dans la construction de modèle à variables multiples, il devrait nous être possible d'arriver à mieux voir ces interrelations à partir des corrélations partielles appropriées. Cependant,

76. Cette conclusion refléterait donc, à un certain point, les arguments avancés par certains observateurs de la politique extérieure canadienne comme K. McNAUGHT, « Ottawa and Washington Look at the U.N. », *Foreign Affairs*, vol. 33, 1955, pp. 663-678 ; LYON, *op. cit.*, et Denis STAIRS, *The Diplomacy of Constraint : Canada, the Korean War, and the United States*, Toronto, University of Toronto Press, 1974, qui affirment que durant la période d'après-guerre, la politique canadienne était généralement moins hostile à l'endroit de l'Union soviétique et des autres pays du bloc soviétique que, par exemple, les États-Unis.

faute d'espace, nous devons nous contenter de résumer plusieurs de ces corrélations partielles au lieu de les expliquer en détail.

Prenons d'abord isolément les trois instruments de mesure du statut : une analyse partielle des corrélations laisse supposer que la consommation d'énergie *per capita* (ou la « richesse ») a moins d'influence que les deux autres indicateurs sur la conduite du Canada. Tandis que les corrélations simples entre la consommation d'énergie *per capita* et le comportement sont positives et assez fortes, les corrélations partielles sont très basses et peu significatives statistiquement quand on contrôle les effets du revenu national brut et le nombre d'ambassades reçues. En d'autres termes, quand on tient compte de l'impact des deux autres facteurs sur la conduite, celui de la consommation d'énergie est relativement peu important. De la même façon, quand la consommation d'énergie est contrôlée, les relations entre les ambassades reçues et le comportement conservent leur influence, mais elles sont moins importantes, à une exception près, quand on tient compte des effets du revenu national. L'exception en question est curieuse ; même si on contrôle le revenu national, le nombre d'ambassades qui se trouvent dans un pays (donc le statut assigné) demeure un facteur important pour expliquer l'ordre de grandeur du comportement d'échange (consultations, négociations) du Canada. D'autre part, la plupart des relations entre le revenu national brut et les cinq types de comportement sont vérifiées, même quand les effets des deux autres indicateurs du statut sont contrôlés. Il semblerait donc que le revenu national brut d'un État, entendu ici comme moyen de mesurer son « pouvoir » national, est celui qui, des trois, a l'effet le plus direct sur la fréquence d'un comportement dont il est la cible. La consommation d'énergie serait donc une variable dépendante du revenu et des ambassades. Les ambassades sont à leur tour une variable intervenante⁷⁷ pour la consommation d'énergie et en partie, mais pas aussi régulièrement pour le revenu. En résumé, ces résultats supposent que, dans l'ensemble, la « richesse » entraîne à la fois le « pouvoir » et le « prestige », au moins dans le contexte canadien.

Dans l'étape suivante de l'analyse de corrélation partielle, il s'agit de déterminer la nature des interrelations entre, d'un côté, les indicateurs du statut et de la prééminence considérés ensemble, et de l'autre, les instruments de mesure du comportement. Les effets de la prééminence et du statut se manifestent-ils directement ? Ou sont-ils, au contraire, reliés par une structure plus compliquée ? On suppose ici au départ que ni la prééminence ni la similitude ne sont en mesure d'affecter le statut d'un pays de façon logique. Par là, on entend qu'un statut supérieur peut causer un accroissement de la prééminence, mais que l'inverse ne peut se produire. Dès lors, si les variables du statut ont quelque effet, c'est en tant que variables dépendantes ou encore de facteurs directs plutôt que de variables de contrôle. Les corrélations partielles à examiner sont donc celles où les variables du statut servent à contrôler les variables de la prééminence. Quand on tient compte de tous les instruments de mesure de la prééminence, les corré-

77. Pour une excellente discussion introductrice à l'analyse de corrélation partielle, voir H. M. BLALOCK, *Social Statistics*, New York, McGraw Hill, 1960.

lations sur le revenu sont vérifiées quoique moins fortement. Par contre, un plus grand nombre de corrélations entre la consommation d'énergie et le comportement s'avèrent indirectes quand les effets des exportations et des diplomates sont contrôlés. Les relations comportementales issues de la consommation d'énergie sont vérifiées toutefois lorsque l'on utilise le vote à l'ONU et l'affiliation à des OIG comme variables de contrôle. Les corrélations mesurées pour le nombre d'ambassades reçues suivent précisément le même scénario que celles de la consommation d'énergie. La structure des relations peut se résumer comme suit : les exportations et l'envoi de diplomates qui sont des indicateurs de la prééminence semblent, dans une large mesure, mais pas complètement, agir comme facteurs de contrôle dans la relation entre le statut et la conduite du Canada. Le statut conduit en partie à la prééminence, et de là, conditionne certains comportements. Mais l'effet du statut et de la prééminence sur le comportement est également en partie direct.

La troisième étape de l'analyse partielle de corrélation consiste à examiner les relations entre les instruments de mesure de la similitude et le comportement. Ces relations seraient-elles fausses ? Lorsque l'on considère chacun de ces indicateurs, l'un après l'autre, les corrélations avec l'alignement varient. Dans le cas des comportements d'échange et de participation, les corrélations sont plus basses lorsque les exportations et les diplomates sont utilisés comme variables de contrôle ; les corrélations seraient donc fausses. D'autre part, les corrélations négatives très faibles que nous avons entre l'alignement et les comportements de coopération et de conflit actif, deviennent cette fois beaucoup plus fortes et apparaîtraient donc directes. Le même scénario se profile quand le seul indicateur de la mesure auquel l'alignement soit relié (les ambassades) est contrôlé. En d'autres termes, quand l'effet des exportations, des diplomates et des ambassades est pris en considération, les pays dont l'alignement est identique (c'est-à-dire occidental) tendent à recevoir moins de coopération active et de conflit actif, tandis que ceux qui n'ont pas un alignement similaire sont plus touchés par ces types de comportement. La prééminence semble donc avoir une certaine influence médiatrice entre la similitude (du moins pour ce qui est de l'alignement) et certains types d'actions ⁷⁸.

Qu'en est-il enfin de la proximité ? Est-ce que la simple distance géographique peut avoir une influence directe sur la conduite des affaires étrangères ? Est-ce qu'il existe ce que nous pourrions appeler un facteur de « friction spatiale » se produisant dans le domaine de la politique internationale et qui inhiberait à distance certaines activités ? Bien que la conjoncture soit très favorable à une réponse affirmative à cette question, on peut soutenir intuitivement que la proximité ne peut être une variable de contrôle ni avoir une influence directe. Premièrement, la proximité à elle seule ne serait pas une condition suffisante pour entraîner une plus grande activité. Il y a évidemment plus d'un exemple dans

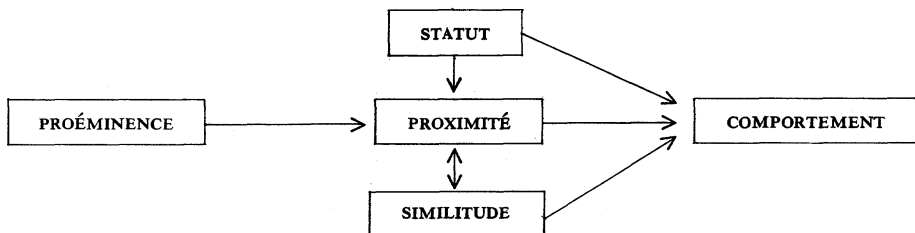
78. Il est admis au départ dans le modèle proposé ici que les similitudes entre les nations ne sont pas sujettes à beaucoup de variation à court terme. D'autre part, le statut et la proximité ont sans doute un impact à long terme (entendu comme décennies et non comme années) sur le degré de similitude.

la vie politique internationale actuelle qui le démontre (entre autres, l'Allemagne de l'Est et de l'Ouest, la Tanzanie et le Kenya). Deuxièmement, la proximité ne peut logiquement constituer une variable de contrôle entre les autres attributs relationnels et le comportement. Peu importe les autres effets des facteurs relationnels, et sans tenir compte de la théorie de la dérive des continents, aucun de ceux-là ne peut laisser sa marque sur un élément aussi permanent que la géographie. D'autre part, la proximité est sans doute un facteur déterminant de la proéminence telle que nous l'avons définie ici, c'est-à-dire en termes de transactions, mais probablement pas pour expliquer le statut ou la similitude, au moins à court terme. Les données présentées ici soutiennent ces arguments. En appliquant l'analyse de corrélation partielle, nous avons montré que la corrélation apparente entre la proximité et le comportement était fautive et que les variables de la proéminence, surtout les exportations et les diplomates, sont des facteurs de contrôle. Autrement dit, il semble que dans le cas présent, la proximité entraîne la proéminence et que celle-ci à son tour conditionne le comportement.

Grâce aux interrelations entre les diverses variables relationnelles que nous a révélées la présente analyse partielle de corrélation, nous devrions comprendre plus aisément comment les attributs dyadiques influencent le comportement de politique extérieure. Contrairement à ce que l'on trouve dans l'ensemble de la littérature, lorsque les relations qui y sont présentées sont de simples rapports bivariés, ainsi que nous l'avons montré dans le schéma 1, notre analyse propose un modèle de relations multivariées plus intéressant (voir le schéma 2). Tel que représenté ici, le modèle apparaît très simplifié. Les différents types de comportements, par exemple, ne sont pas identifiés. Mais ce modèle arrive à nous donner une idée des interrelations qui peuvent se créer.

SCHÉMA 2

Modèle empirique préliminaire des influences relationnelles



CONCLUSION

Un des objectifs principaux de cette recherche était d'explorer le rôle des attributs relationnels dans l'explication d'un ensemble complet de comportements choisis à partir d'événements et, en particulier, de faire progresser la connaissance empirique des influences externes sur le comportement de politique extérieure des

puissances secondaires telles que le Canada. Comme nous l'avons fait remarquer dans l'introduction, la littérature existante sur la politique étrangère canadienne, malgré son volume substantiel, n'offre pas de ligne de pensée théorique générale très claire et ne met pas non plus l'accent sur la vérification empirique des hypothèses. Cette analyse constitue donc peut-être une contribution dans ce domaine. Les résultats suggèrent dans l'ensemble que les différences dans la fréquence d'apparition des principaux types d'actions menées dans le cadre de la politique extérieure canadienne, sont reliées significativement aux différences de statut et de prééminence et, à un degré moindre, aux différences de similitude et de proximité des pays visés par ces comportements. Un statut et une prééminence supérieurs entraînent une augmentation de tous les genres de comportements, à la fois coopératifs et conflictuels, actifs et passifs. Une plus grande proximité et une similitude politique plus prononcée provoquent un accroissement de tous ces types d'activités qui requièrent moins d'engagement. De tous les attributs, le statut est celui qui paraît causer l'influence la plus déterminante et la plus convergente. Un grand nombre de ces découvertes empiriques spécifiques se révèlent intéressantes si ce n'est pour le simple fait qu'elles contredisent certaines théories générales et nos attentes les plus communes mentionnées ci-haut. Il est possible, mais on ne peut encore le prouver, que certaines contradictions peuvent s'expliquer par les différences fondamentales entre des puissances secondaires, comme le Canada, et d'autres genres d'États. Les conclusions auxquelles nous sommes arrivés à propos du statut, par exemple, contiennent des incohérences.

Le modèle empirique préliminaire construit ici entreprend l'identification d'une structure plus complexe d'interrelations entre les attributs dyadiques et la conduite en politique étrangère. Cette discussion constitue peut-être la dimension la plus suggestive de cette étude, puisqu'elle entreprend de montrer comment des liens s'établissent entre des facteurs relationnels et, par la suite, entre ceux-ci et le comportement. L'analyse de corrélation partielle a démontré qu'en général le statut, la similitude et la proximité influencent la prééminence et que le statut, la similitude, et dernièrement la prééminence, orientent tous le comportement. Les conclusions que nous tirons ici devraient être utilisées pour tester des modèles complets de causalité (*full-scale causal models*) ou des modèles de dépendance. Ce n'est qu'à l'aide de tels modèles que les spécialistes peuvent comprendre comment les innombrables facteurs qui affectent la politique, à la fois intérieure et extérieure, sont reliés les uns aux autres. Nous devons souligner cependant que cette étude se concentrait sur la conduite d'une seule puissance secondaire ; les relations empiriques que nous avons mises à jour ne sont certainement pas tout à fait les mêmes que celles qui se créent entre d'autres États. Un défi important à relever dans la recherche théorique sur un modèle des attributs dyadiques ou des influences relationnelles serait de trouver une explication de ces différences transnationales. Nous aurions franchi une autre étape, si nous arrivions à expliquer pourquoi, après un laps de temps assez grand, des changements peuvent se produire et se produisent en fait, dans l'intensité et dans la direction de l'influence que dégagent les facteurs relationnels.

(Traduit de l'anglais)